intérêts et à la direction générale de nos affaires. En voici un:

"Ce qu'il y a à craindre et ce que nous devons prévenir autant que possible, c'est le danger permanent d'un triple conflit d'autorité inhérent à l'existence d'une fédération de colonies qui auront, d'après ce qu'on propose, une part considérable d'indépendance intercoloniale."

La pointe est assez vive, mais l'écrivain insiste et développe sa pensée:

"Si, comme on l'a prétendu, une union légistive n'est pas réalisable, parce qu'elle ne garantirait pas assez les droits accordés aux Canadiens-Français par l'acte de Québec, et si la fédération est la seule alternative, les auteurs de cette constitution devront s'occuper d'une question vitale, savoir: par quels moyens ils pareront à la faiblesse inhérente à toutes les fédérations, et comment ils donneront au gouvernement central une souveraineté digne de ce nom. L'essence de tous les bons gouvernements est l'établissement d'un pouvoir vraiment souverain. Une souveraineté qui échappe à tout moment, qui n'a ancun centre impérial ou colonial ne constitue pas un gouvernement. Tôt ou tard le fantôme d'autorité qui n'a pour base qu'une fause idée politique devra perdre son influence. Ceux qui sont en faveur de ce nouveau projet ont prétendu que ses auteurs ont su éviter l'écueil sur lequel est venu s'échouer le gouvernement de Washington. Mais si cet écueil est la faiblesse du gouvernement central, nous craignons beaucoup qu'à moins que l'horison ne soit toujours pur et la mer parfaitement calme, le pilote qui devra conduire cette nouvelle barque n'ait besoin d'une carte plus parfaite que la constitution proposée dans les résolutions de Québec pour échapper à tous les risques de la navigation."

Jusque là trois points sont réglés selon Il considère et l'auteur de cet article. l'Edinburg Review, ainsi que ses lecteurs, sont d'avis que : premièrement, la conservation de ces colonies est si manifestement désavantageuse à la mère-patrie, qu'aucun homme d'état ne saurait trouver une bonne raison de nous garder; secondement, cette mesure nous entraîne forcément dans des entreprises si vastes que l'Angleterre n'ose s'en charger; et, troisièment, comme système administratif, la nouvelle constitution no saurait fonctionner à notre avantage. La mesure implique que nous nous engageons de conserver notre allégeance à la couronne angluise, mais ni cette allégance ni la condition corrélative de protection ne sont garanties pour toujours par l'une ou l'autre partie. Que pense à ce sujet notre écrivain? Voici ce qu'il dit:

"Si le projet de Québec devait être regardé comme un arrangement définitif, et si on mettait en compte l'équivalent de pouvoir et d'honneur

résultant pour la couronne de l'acceptation d'une autorité si périleuse avec les risques qui se présentent, on pourrait certainement mettre en doute la sûreté et la dignité de la nouvelle position. Mais il est impossible de voir dans cette fédération autre chose qu'un pas vers une indépendance probable; et, à ce point de vue, la forme que prendre la souveraineté impériale devient une question d'importance secondaire.

Et, comme si cet avertissement ne suffisait pas, l'écrivain termine ainsi son article :

(Ecoutez!écoutez!) Eh bien! M. l'ORATEUR, si ce sont là les opinions que les hon. membres de la droite sont disposés à applaudir, je déclare que je ne suis pas de leur avis. J'ai découvert une preuve incontestable du fait qu'en Angleterre un parti important accepte cette mesure et espère la voir passer dans le seul but qu'elle conduira à une rupture définitive entre les (Ecouter!) M. colonies et la mère-patrie. l'ORATEUR, la rupture de ces liens est pour moi un résultat certain de cette mesure, résultat qui sera promptement suivi de notre absorption complète dans la république voisine, qu'elle s'appelle alors les Etats-Unis ou les Etats du Nord. (Ecoutez!) Il est impossible que nous formions ici un état indépendant dont l'avenir soit assuré et prospère. Je le répète encore, je suis loin de croire que cette idée de séparation domine en Angleterre, mais je suis sûr qu'elle est adoptée par une école importante d'économistes anglais. (Cris: des noms! des noms!!) Il est facile de demander "des noms", mais il n'est pas aisé de donner la liste de toute une école ; je puis néanmoins la désigner suffisamment en l'appelant l'école de Goldwin Smith. Elle compte un grand nombre, un trop grand nombre d'hommes influents. (Cris renouvelés : des noms! des noms!!) MM. COBDEN et BRIGHT, ainsi qu'une foule de membres du parti libéral, appartiennent à cette école, qui cat généralement connue sous la dénomination d'école de Manchester. Mais, plaisanterie à part, si les hon. messieurs croient,